



# ACADÉMIE DE BORDEAUX

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des  
Examens et concours

DEC 4

Bureau des concours

**La rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,  
Rectrice de l'académie de Bordeaux,  
Chancelière des Universités**

**Vu** le décret n° 2012-762 du 9 mai 2012 portant dispositions statutaires communes aux corps d'infirmiers de catégorie A des administrations de l'État ;

**Vu** l'arrêté ministériel du 23 octobre 2012 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours de recrutement des infirmiers de l'Éducation Nationale et de l'enseignement supérieur ;

**Vu** l'arrêté ministériel du 28 décembre 2012 fixant les conditions d'organisation du concours ainsi que la composition et le fonctionnement du jury pour le recrutement des infirmiers de l'Éducation Nationale et de l'enseignement supérieur ;

**Vu** l'arrêté du 2 février 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

## ARRETE

### **ARTICLE 1<sup>er</sup>** :

Le jury du concours de recrutement des infirmiers de l'éducation nationale, session 2024 est constitué comme suit :

### **Présidente** :

**Madame Sandrine SEGUIN – Provisoire – Lycée Jean Monnet - 33 Libourne**

### **Membres** :

Madame Sibel BEAULATON – Infirmière Conseillère Technique – 33 Bordeaux  
Madame Cristina BUSTOS – Médecin Conseiller Technique – 33 Bordeaux  
Monsieur Arnaud FLECHE – Provisoire – Lycée Toulouse Lautrec – 33 Bordeaux  
Monsieur Olivier HUSSENET – Provisoire Adjoint – Lycée V. Havel – 33 Bègles  
Monsieur Jean-Claude MANDEMENT – APAE – Rectorat – 33 Bordeaux  
Madame Marina PUJOLE – CT auprès de la rectrice - Rectorat – 33 Bordeaux  
Monsieur Pierre SANDERS - Infirmier EN – LP Haute-vue – 64 Morlaas

### **ARTICLE 2** :

Monsieur le secrétaire général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bordeaux, le 2 Avril 2024

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL